

Compte rendu de la réunion

Bilan Frayères 2017

- 12 mars 2018 - Arles -

I. Ordre du jour

- Présentation des résultats des suivis de la reproduction sur l'axe Rhône. Partage des analyses du schéma de migration et de la colonisation 2017
- Présentation des résultats des suivis de la reproduction sur le Vidourle
- Présentation des résultats du suivi Vidéo sur Bladier-Ricard – Hérault
- Informations concernant les suivis/projets sur les autres côtiers où l'Alose est présente : Aude, PO (Tech, Têt, Agly) et Argens (83).

Les présentations sont jointes à ce compte-rendu.

II. Bilan axe Rhône

Synthèse des résultats :

Faible intensité de reproduction globale à l'échelle du bassin Rhône en 2017.

Le Gardon a été colonisé malgré une hydrologie peu favorable. L'hypothèse d'un seuil de 400 m³/s pour l'attractivité/franchissement du seuil de Beaucaire est peut-être à revoir.

Durance : largement colonisée malgré des restitutions importantes à partir des résultats du suivi de la pêche. Ce suivi apporte des informations sur le schéma de migration. Les aloses présentes sur la Durance sont autant de géniteurs que l'on ne retrouve pas sur les frayères suivies. A partir du suivi reproduction menés de 2013 à 2015 - il n'y avait pas de reproduction lors des fortes restitutions, d'où les questionnement sur le devenir des aloses lors des restitutions : dévalaison et reprise de la migration? Restent sur place et attendent des conditions plus propices ?). On remarque cette année que les aloses sont toujours là même pendant les restitutions.

La répartition des débits au niveau d'Avignon, suite à l'absence de turbinage n'a pas engendré un blocage massif à l'aval de Sauveterre. Les importants volumes déversés au barrage de Villeneuve (Supérieurs à ceux du bras d'Avignon) ont probablement permis un accès aux étages supérieur : Cèze, Ardèche et Vieux Rhône de Donzère.

Sur la Cèze, un petit coup d'eau comme sur le Gardon a probablement favorisé le franchissement du seuil de Codolet puisque la reproduction débute peu de temps après. La confluence sera draguée par la CNR en 2018.

La Cèze a été le site le plus actif. Une prospection plus systématique sur les différentes frayères potentielles a permis de démontrer la reproduction, contrairement aux années précédentes. Les données de pêcheries (CPUE), sont équivalentes aux années précédentes.

Sur l'Ardèche : Toujours pas de reproduction en amont des gorges sur les frayères historiques de Salavas-Ibie et Petite Mer. La frayère de Sauze, en aval des gorges, découverte en 2016, a été de nouveau active lors des quelques de nuits de prospections et témoigne de la colonisation de l'Ardèche aval. Là encore, les données de pêcheries sont stables d'une année à l'autre.

Aucune reproduction ou géniteur n'a été observé au niveau de Sampzon (seuil de Sous-Roche), limite amont de colonisation sur l'Ardèche. Un prélèvement ADN réalisé pour la Lamproie marine n'a pas révélé la présence d'ADN d'Alose (ni de LPM). Un nouveau prélèvement sera réalisé par MRM en 2018 sur l'Ardèche.

Sur le Vieux Rhône de Donzère, un seul bull a été observé au barrage. Aucune reproduction observée lors des prospections sur les frayères naturelles. Le suivi de la pêche apporte des informations intéressantes avec 5 captures au barrage et 3 au niveau de bourg Saint-Andéol, même si l'effort de pêche est très faible. Au niveau de l'usine, aucune alose capturée en 14 sorties, ce qui semble confirmer la colonisation des Aloses vers le vieux Rhône et l'Ardèche plutôt que vers l'amont du Rhône.

Une comparaison interannuelle des suivis reproduction et pêche montre depuis 2011 une chute importante de l'intensité de la reproduction sur les frayères historiques.

A partir des suivis de la pêche, on observe effectivement cette baisse entre 2011 et 2014 mais depuis, les CPUE semblent comparables à la période 2004-2010.

Discussions relatives à la représentativité des suivis reproduction :

La baisse de l'intensité de la reproduction pose forcément question. Comment interpréter cette tendance ? De nombreux facteurs rentrent en compte, notamment l'augmentation du linéaire accessible, l'hydrologie, les éclusées, et d'autres facteurs moins perceptibles peuvent influencer le comportement de migration et le déterminisme de reproduction. Les observations réalisées cette année sur la Cèze et l'absence d'observation sur l'Ardèche à Salavas vont dans ce sens.

Concernant la continuité, le linéaire accessible **du Gardon** devrait augmenter de manière importante dans les années qui viennent (migration 2020 ?). Le seuil de Beaucaire sur le Rhône qui limite encore la colonisation et le seuil de Remoulins et de Collias seront équipés d'ici 2019-2020. Environ 30 km de frayères intéressantes seront accessibles.

La même question que l'on a actuellement sur l'Ardèche qui est de savoir où chercher les Aloses et quelle est la représentativité de la frayère de Fournès va se poser.

La confluence de **l'Ouvèze provençale** en RG sera prochainement équipée, qui augmentera encore le linéaire accessible aux Aloses.

La confluence de la **Cèze** sera aussi reprise, avec aussi pour objectif de limiter/supprimer l'attrait sur la Buse de l'Ardoise.

La passe à poissons de **Sauveterre** mise en eau en octobre 2017 devrait permettre de maximiser les effectifs sur la Cèze, l'Ardèche et le Vieux Rhône de Donzère, mais aussi plus en amont sur la Drôme et l'Eyrieux, maintenant que les PCH du Pouzin et Rochemaure sont en service.

Sur l'axe Rhône, le linéaire accessible n'a que sensiblement évolué depuis 2012. Seul le Gardon a été décloisonné (et encore sous certaines conditions) et le suivi est représentatif de la colonisation à l'échelle du bassin.

Des prospections sur de nouvelles frayères sur le Vieux Rhône de Donzère devront être envisagées en 2018.

La problématique dans les années à venir va être de préciser la représentativité des suivis de la reproduction avec l'évolution de l'aire de répartition. Avec l'actualisation de connaissances des habitats potentiels sur les ZAP du PLAGEPOMI, toutes les données seront réunies pour réaliser ce bilan en 2018-2019. En regardant précisément les suivis pêcheries et les différents facteurs environnementaux, on arrivera à faire un bilan des suivis de la reproduction et de leur représentativité pour ajuster la stratégie de suivi à l'évolution du contexte migratoire. Une réflexion pourra être envisagée sur les suivis Aloses en intégrant notamment l'évolution du contexte migratoire et l'existence de nouvelles techniques de suivis (ADNe ; vidéo-comptage...).

Le suivi reproduction sur le bassin du Rhône est un suivi historique lié au choix (dans les années 90) d'utiliser les écluses de navigation pour le franchissement piscicole, spécificité au niveau national. Si ces suivis sont contraignants à mettre en œuvre, ils restent indispensables et prennent tout leur intérêt lorsque l'on dispose de grandes chroniques de suivis. Avec le suivi de la pêche, une chronique de plus de 15 ans est disponible.

Actuellement, il est indispensable de pérenniser les suivis des sites identifiés au PLAGEPOMI 2016-2021 afin d'alimenter la chronique de données et disposer d'éléments de compréhension de la migration des aloses sur le bassin.

Le transfert de MOA de MRM vers les partenaires locaux (FD) semble difficile à tenir sur le long terme, voire même déjà pour 2018, puisque la FD30 n'assurera pas le suivi sur le Gardon et le Vidourle, et la FD07 souligne le manque de visibilité pour les financements 2018 et plus généralement d'une année à l'autre.

Le vidéo-comptage semble difficile à intégrer systématiquement comme cela a été fait à Bladier sur l'Hérault. Le retour d'expérience montre que même si le dispositif de suivi vidéo a été intégré à la conception, le financement de son suivi et de sa maintenance ne sont pas garantis. Un suivi opérationnel a mis plusieurs années à se mettre en place et grâce à un engagement de la FD34 en tant que MOA jusqu'à 2021.

Expériences Biohutt – GECO

Une expérience initiée en 2016 vise à capturer des juvéniles d'Alose par attrait lumineux. Un habitat artificiel, type Biohutt développé par Ecocea, largement utilisé dans les ports de plaisance est aussi testé. Il s'agit d'observer le développement des juvéniles et de voir si cela présente un intérêt pour une frayère de substitution comme celle du port de l'Ardoise.

Suivi 2018

Pas de suivi Gardon

Suivi Durance par FD13 et 84 à l'aval du seuil 68.

Suivi Cèze par GECO (MOA MRM). Recherche des frayères actives plus systématiques, comme en 2017

Suivi Ardèche par FD07 : Alternance Salavas/Petite mer au cours d'une même nuit à reconduire. Un suivi plus important sur Sauze pour obtenir des données un peu plus quantitatives. Prospection amont à Sampzon reconduites en 2018 et ADNe à envisager pour 2019. Une nuit à prévoir dans les Gorges pour rechercher la présence de géniteurs (date à caler).

Suivi Vieux Rhône de Donzère par ECATE (MOA MRM). Revoir éventuellement les sites de prospections, sachant que des travaux ont eu lieu au niveau de la Grange Ecrasée (reconnexion lône). Prévoir une visite complète sur site.

III. Suivi Vidourle

2017 est la plus faible reproduction jamais observée. Depuis 3 ans, la tendance est à la baisse. Seulement 40 bulls observés à Marsillargues.

La bonne nouvelle est que des aloses et des bulls ont été de nouveau observés pour la seconde année consécutive à l'aval du seuil de Villetelle, limite amont de colonisation.

Le faible nombre d'individus observés lors des prospections ne semble toutefois pas en mesure de compenser la baisse observée à l'aval de SLA et MAR.

Il n'y aura pas de suivi quantitatif en 2018. La FD30 prévoit néanmoins une 10 aine de nuits de prospections.

M. Ravel précise que la FD34 souhaite développer les retours de suivi pêche, avec le déploiement de l'application Geopêche à certains pêcheurs sentinelles, en association avec les APPMA locales.

Continuité :

M. Marty précise que la passe de Marsillargues n'a pas été récolée et il se peut que certaines chutes ne soient pas optimales, ce qui pourrait expliquer les effectifs encore réduits en amont.

M. Rouvière mentionne que le projet d'équipement pour le seuil de Villetelle a été déposé. Une passe à bassin en RG dans l'ancien canal a été retenue. Objectif de travaux pour l'étiage 2019.

M. Marty fait remarquer qu'il se pose question sur la pertinence de faire remonter les aloses en amont de Villetelle si les autres seuils ne sont pas équipés. En effet, les habitats intéressants pour la reproduction sont le moulin de Boisseron et Sommières, encore inaccessibles.

M. Rouvière, précise qu'actuellement, tous les élus sont partants (avec 80% de subventions de l'Agence). Si on abandonne maintenant, cela signifie que le projet ne se fera jamais. Il est aussi rappelé que sur le Vidourle, la restauration de la continuité s'est toujours faite selon les opportunités. Le seuil de Marsillargues a été équipé avant SLA. Ce qui a ensuite servi d'argument pour équiper SLA... On peut envisager le même argumentaire pour ensuite équiper/araser les seuils au dessus.

La révision du classement L1 et L2 pourrait être revue en ce sens.

La question devra être tranchée rapidement.

IV. Hérault – Vidéo Bladier-Ricard

Le suivi vidéo est opérationnel pour la seconde année. La FD34 et l'ARPO assurent le suivi dans son intégralité (entretien et visionnage des séquences).

Sur l'Hérault, une forte dynamique locale a permis la mise en place d'un suivi global de l'Alose depuis la pêche en mer, jusqu'aux frayères via... Radio Alose !

Au niveau de la station de comptage, malgré un système vidéo en fin de vie qui sera changé pour la migration 2018, un total de 238 aloses a été comptabilisé en montaison. Avec les quelques pannes informatiques, on est sur une estimation semblable à celle de 2016 où 337 Aloses avaient été comptabilisées.

A noter que les vagues de migrations sont relativement tardives, avec un pic de passage mi-mai et début juin. Par comparaison, sur le Vidourle particulièrement précoce, la reproduction débute généralement mi-avril et se termine début juin. La période de migration sur l'Hérault devra être investiguée en lien avec le fonctionnement de la passe à poissons et la gestion des clapets qui peuvent masquer l'entrée piscicole.

V. Autres côtiers :

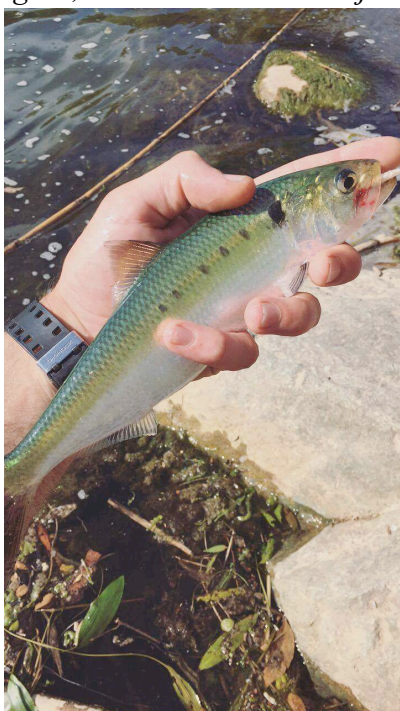
Sur l'Aude, le suivi de la pêcherie démontre une population importante, la deuxième après l'axe Rhône. Des projets de la restauration de la continuité aboutissent. Des nuits de prospections dans le cadre de N2000 ont été réalisées en 2017, qui démontrent une reproduction importante à l'aval du seuil de Moussoulens. Des questionnements sur le fonctionnement de cette passe subsistent, sachant que les habitats favorables sont situés en amont. Des aloses ont été observées jusqu'au seuil de Férrioles, et un alosons capturé sur l'Orbieu (amont de Férrioles)

Des projets sont en cours sur les fleuves côtiers des PO pour mettre en place un suivi, à la demande du PLAGEPOMI. La présence de l'Alose est avérée sur les 3 cours d'eau (Tech, Têt et Agly). La colonisation est régulière sur la Têt et l'Agly avec respectivement des captures de géniteurs et d'observation d'Alosons (2015-2017). Sur le Tech, les habitats sont très favorables à la reproduction mais la présence d'Alose est difficile à confirmer de manière régulière (capture d'alosons en 2011).

En 2018, des prospections seront menées par MRM et les partenaires locaux (AFB, FD66 ; Syndicats, réserve naturelle).

Sur l'Argens, seul fleuve côtier de PACA, un projet d'aménagement du seuil du Verteil a pris du retard avec un changement de dimensionnement lié à la gestion des inondations. A terme, une station de comptage vidéo est identifiée. Un pêcheur nous a signalé une capture d'Alose cette année à l'aval de ce seuil.

Alose Argens, Seuil du Verteil – 08 juin 2017



Aloson Orbieu 2017 (Affluent Aude)

